

Nombre de membres élus : 19

Convocation faite le 27 août 2019

Nombre de membres en fonction : 18

Nombre de membres présents : 11

Sous la présidence de M. Jean-Louis BATT, Maire

Etaient présents : MME Laurence JOST, M. Patrick LUTTER, Adjoint

Mesdames et Messieurs Marie-Jeanne PREVOT, Lucien HEINRICH, Martine KWIATKOWSKI, Régine FERRY, Pierre BUHL, Thérèse OXOMBRE, Patrick APPIANI, René HERRY

Absents excusés : M. Patrice SOUDRE ayant donné procuration à M. Jean-Louis BATT
Mme Céline WILHELM ayant donné procuration à M. Patrick LUTTER
M. Marc KNITTEL ayant donné procuration à M. Patrick APPIANI
M. Francis MUHR ayant donné procuration à Mme Laurence JOST
Mme Elisabeth DECKERT ayant donné procuration à Mme Thérèse OXOMBRE

Absents non-excusés : Mme Delphine GERARD
Mme Michèle IBANEZ

1/. CREATION DE POSTE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'afin de renforcer l'équipe du secrétariat de la Mairie durant le congé maternité d'un agent, il y a lieu de recruter une personne.

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés

DECIDE la création d'un poste d'Adjoint Administratif Echelon 10 en qualité de non titulaire pour la période allant du 16 septembre 2019 au 31 janvier 2020.

La personne recrutée exercera les fonctions d'agent d'accueil.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour le remplacement d'un agent titulaire ou contractuel indisponible.

2/. BUDGET COMMUNAL 2019 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de procéder au vote de virement de crédits supplémentaires suivants, sur le Budget Communal de l'exercice 2019 :

COMPTES DE FONCTIONNEMENT				
Chap.	Art.	Objet	Dépenses	Recettes
023	023	Virement à la section d'investissement	- 95 000.00€	
011	615221	Bâtiments publics	- 15 000.00€	
011	615231	Voirie	- 15 000.00€	
012	6413	Personnel non titulaire	+ 30 000.00€	
77	7788	Produits exceptionnels divers		- 95 000.00€

COMPTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Art.	Objet	Dépenses	Recettes
021	021	Virement de la section de fonctionnement		- 95 000.00€
024	024	Produits des cessions d'immobilisation		+ 95 000.00 €
041	1318	Autres	+ 15 240.00€	
041	1328	Autres		+ 15 240.00€

3/. BUDGET FORET 2019 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de procéder au vote de virement de crédits supplémentaires suivants, sur le Budget Forêt de l'exercice 2019 :

COMPTES DE FONCTIONNEMENT				
Chap.	Art.	Objet	Dépenses	Recettes
011	611	Contrats de Prestations de Services	+ 8 000.00€	
011	61524	Bois et Forêt	+ 6 000.00€	
011	62878	A d'autres organismes	+ 11 000.00€	
70	7022	Coupes de bois		+ 25 000.00€

4/. REGIE DE RECETTES

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'en raison de l'encaissement de la participation à la sortie des aînés via la régie de recette, il y a lieu de modifier la régie de recettes en augmentant le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver. Le nouveau montant serait de 1 500€.

Il précise qu'il faudrait également modifier le régisseur suppléant.

Après discussion le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés,

CHARGE Monsieur le Maire de modifier la régie de recette en ce sens.

5/. AMENAGEMENT PLACE 1 RUE DE LA GARE : ATTRIBUTION MARCHES

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 novembre 2018 relative au projet relative à l'aménagement de la Place située 1, Rue de la Gare,

Vu l'avis d'appel à concurrence,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offre en date du 22 juillet 2019,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du résultat de l'appel d'offre concernant l'aménagement de la Place du marché ;

Il indique les entreprises retenues ainsi que le montant des marchés :

Lot N°1 : Travaux de voirie attribué à l'entreprise **GROSS Florent et Fils à Lutzelhouse (67)**

Offre la mieux disante pour un montant de **43 321.00€ HT**

Lot N°2 : Travaux réseaux secs attribué à l'entreprise **BOUYGUES Energies et services à Hoerdtd (67)**

Offre la mieux disante pour un montant de **5 230.40€ HT**

Lot N°3 : Gros Œuvre attribué à l'entreprise **BTP La Fontaine à Mutzig (67)**

Offre la mieux disante pour un montant de **44 685.00€ HT**

Lot N°4 : Charpente bois attribué à l'entreprise **SERTELET Yves SARL à Provenchères sur Fave (88)**

Offre la mieux disante pour un montant de **43 654.30€ HT**

Lot N°5 : Couverture et zinguerie attribué à l'entreprise **REMY Père et Fils à Lutzelhouse (67)**

Offre la mieux disante pour un montant de **23 000.00€ HT**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

PREND ACTE des marchés passés.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ces marchés.

6/. AMENAGEMENT PARKING SALLE DES FETES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avant-projet concernant le réaménagement du parking de la salle des fêtes et de la voirie desservant la maison de santé. Il indique que les réseaux souterrains devront également être réalisés.

Il indique que les travaux à réaliser feront l'objet d'une procédure d'appel d'offre ultérieurement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE l'avant-projet concernant le réaménagement du parking de la salle des fêtes, de la voirie ainsi que des réseaux souterrains.

CHARGE Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Département du Bas-Rhin pour la réalisation de ces travaux.

7/. BUDGET EAU : ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que sur proposition du Receveur Municipal, différents titres de recettes doivent être inscrits en non-valeur.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés,

ACCEPTTE l'admission en non-valeur des titres suivants :

- N° R-47403-250	GOETZ LJ Geoffroy Lj	30.52€
- N° R-7880-241	GOETZ LJ Geoffroy Lj	132.64€
- N° R-48702-251	GOETZ LJ Geoffroy Lj	19.57€
- N° R-47403-250	GOETZ LJ Geoffroy Lj	45.85€
- N° R-48702-251	GOETZ LJ Geoffroy Lj	103.91€
- N° R-48702-251	GOETZ LJ Geoffroy Lj	29.40€
- N° R-6811-246	GOETZ LJ Geoffroy Lj	170.36€
- N° R-7880-241	GOETZ LJ Geoffroy Lj	42.00€
- N° R-7880-241	GOETZ LJ Geoffroy Lj	27.96€
- N° R-27844-245	GOETZ LJ Geoffroy Lj	28.35€
- N° R-27844-245	GOETZ LJ Geoffroy Lj	18.87€
- N° R-27844-245	GOETZ LJ Geoffroy Lj	100.43€
- N° R-6811-246	GOETZ LJ Geoffroy Lj	61.25€
- N° R-27023-243	GOETZ LJ Geoffroy Lj	94.12€
- N° R-27023-243	GOETZ LJ Geoffroy Lj	19.34€
- N° R-27023-243	GOETZ LJ Geoffroy Lj	29.05€
- N° R-47403-250	GOETZ LJ Geoffroy Lj	146.58€
	TOTAL	1 100.20€

ACCEPTTE l'admission en non-valeur des pièces de la liste 2019-141-01 pour un montant total de 1 100.20€.

Lutzelse, le 10 septembre 2019

Le Maire